



Procès-verbal du Bureau Syndical
de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue
Mardi 08 avril 2025

Lieu : Salle des sociétés - Morteau

Date de la convocation : 01/04/2025

Membres - Département en exercice : 2

Membres - EPCIs en exercice : 9

Membres présents : 1

Membres présents : 4

Nombre de suffrage exprimés

5

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à neuf heures trente, le Bureau Syndical de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle des sociétés à Morteau sous la présidence de Monsieur le Président.

Collectivités	Membres du Bureau	
Département du Doubs	Philippe ALPY	x
	Béatrix LOIZON	Excusée
CC Loue Lison	Jean-Claude GRENIER	Excusé
CC Montbenoît	Olivier BILLOT	Excusé
CC Grand Pontarlier	Daniel DEFASNE	Excusé
CC Portes du Haut Doubs	Sylvie LE HIR	x
CC Val de Morteau	Cédric BOLE	X
CC Arbois Poligny Salins	Bernard LAUBIER	Excusé
CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	Claude LIETTA	Excusé
CC Plateau de Frasne et Val du Drugeon	Christian VALLET	x
CC Altitude 800	Aurélien DORNIER	x

Secrétaire de séance : Christian VALLET

1. Approbation PV du 11 mars 2025 2
2. Présentation bilan sensibilisation scolaires -contrat de bassin par le CPIE du Haut Doubs..... 2
3. Attribution marché : Rédaction du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des plaines alluviales du Val de Morteau 2
4. Attribution marché LIFE Climat : AMO Dimensionnement des travaux sur le Grand-Marais d'Arc-sous-Cicon (Phase II) 3
5. Point d'avancement transfert du lac de St Point et restauration du barrage du lac. 3
6. Journée éco-aquatique du lac de Saint Point : niveau de participation de l'EPAGE en lien avec la reprise du lac et les travaux à venir sur le barrage..... 4
7. Participation à une éventuelle suite de l'opération limitox portée par l'EPAGE Doubs Dessoubre, attentes des Communautés de communes Portes du Haut Doubs et Val de Morteau..... 4
8. Questions diverses 5

Monsieur le Président accueille les membres du Bureau et laisse la parole à Cédric BOLE. Monsieur BOLE souhaite la bienvenue et indique qu'il est heureux de les recevoir dans sa commune.

1. Approbation PV du 11 mars 2025

Le Président soumet à la validation des membres, le procès-verbal de la séance précédente.

Les membres du bureau à l'unanimité valident le procès-verbal de la séance du 11 mars 2025

2. Présentation bilan sensibilisation scolaires -contrat de bassin par le CPIE du Haut Doubs

Suite à la demande exprimée lors du dernier bureau, Benoît DEBOSKRE, co-directeur du CPIE du Haut Doubs est invité pour présenter le bilan des actions de sensibilisation des scolaires réalisées dans le cadre du contrat de bassin haut Doubs loue 2022-2024.

La présentation faite en séance est jointe en annexe.

Les élus du bureau souhaiteraient que les communes concernées par ces animations scolaires soient bien associées et puissent dans la mesure du possible participer et/ou être actrices.

Benoît Deboskre indique que les communes sont bien informées et les élus invités aux restitutions mais que malheureusement assez peu font le déplacement.

Les élus du bureau proposent qu'un courrier co-signé CPIE/EPAGE puisse être adressé à chaque commune qui bénéficiera des animations à l'avenir pour les informer et les inciter à s'impliquer.

Pour terminer sa présentation Monsieur Benoît DEBOSKRE, remercie les membres du bureau et indique qu'afin de continuer de sensibiliser les enfants à la protection de la ressource en eau sur le territoire de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, le CPIE réitère sa demande de financement pour poursuivre ce programme pédagogique hors du cadre du contrat de bassin.

Les membres du Bureau donne un accord de principe à cette demande, qui devra être validée en Comité Syndical.

3. Attribution marché : Rédaction du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des plaines alluviales du Val de Morteau

Le présent marché d'étude a pour objet la rédaction du premier plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible des plaines alluviales du Val de Morteau.

L'estimation financière du maître d'ouvrage effectuée avant finalisation du cahier des charges était de 24 000 € euros TTC et c'est ce montant qui a été inscrit au budget. Une estimation financière plus fine réalisée avant lancement de la consultation avoisine les 42 000 € TTC

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères Pondération

Critère 1 : valeur technique 60%

Critère 2 : Prix de la prestation 40 %

Date et heure limite de remise des offres : 27/03/25 - 12:00

Une seule offre a été déposée par le bureau d'étude BCD Environnement pour un montant de 54 054,00 TTC. Bien que le prestataire présente des capacités techniques compatibles avec la réalisation de la mission, le montant n'est pas conforme à l'enveloppe prévisionnelle.

Cette offre comprend une importante phase d'entretien avec les acteurs du terrain pour un montant conséquent (12 600 € HT). Monsieur le Président s'interroge sur la possibilité de réaliser les entretiens en interne, en effet il souligne l'importance d'être présent sur le terrain auprès des acteurs. Jennifer Millat Carus, chargée de mission en charge du dossier, indique que la charge de travail serait quand même conséquente mais elle reconnaît l'importance de créer un réseau. Monsieur Cédric BOLE confirme que cela pourrait être intéressant cependant il faut aussi prendre en compte les plans de charge des chargés de mission.

Il est décidé de rendre l'offre infructueuse et de rediscuter avec le Département du Doubs et la communauté de communes sur le contenu du cahier des charges, notamment sur la répartition du temps d'animation entre l'EPAGE et le prestataire.

4. Attribution marché LIFE Climat : AMO Dimensionnement des travaux sur le Grand-Marais d'Arc-sous-Cicon (Phase II)

Le présent marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a pour objet le dimensionnement et suivi de chantier du projet de restauration hydro-écologique de la tourbière du Grand-Marais à Arc-sous-Cicon (Phase II).

L'estimation financière du maître d'ouvrage effectuée au stade projet est de 17 000 € HT (20 400 € TTC).

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères Pondération

Critère 1 : valeur technique 60%

Critère 2 : Prix de la prestation 40 %

Date et heure limite de remise des offres : 28/03/25 - 12:00

Une seule offre a été déposée par le bureau d'étude Yann Pottier pour un montant de 16 511,75 € HT (19 814,10 TTC). Le montant est conforme à l'enveloppe prévisionnelle et le prestataire présente des capacités techniques compatibles avec la réalisation de la mission.

Il est décidé de retenir l'offre de Yann Pottier pour un montant de 19 814.10 € TTC, le montant étant inférieur à 40k€ HT, Monsieur le Président peut signer le marché sans délibération du Bureau Syndical.

5. Point d'avancement transfert du lac de St Point et restauration du barrage du lac.

Suite à la validation par le comité syndical le 11 mars dernier du protocole de transfert du lac de Saint Point, une nouvelle réunion s'est tenue à Malbuisson le 12 mars avec les maires du tour du lac sur la régularisation des occupations du domaine public (AOT).

La DREAL doit envoyer des courriers début avril aux occupants du domaine public pour entamer les procédures de régularisation des AOT.

Concernant les bateaux ou alors la présence de plus en plus importante de surf-Foil cela dépend de la police de navigation donc compétence de l'Etat et non de l'EPAGE.

En parallèle l'EPAGE a déposé le dossier règlementaire pour la restauration du barrage à la DDT le 14 mars dernier.

Une réunion de pré-instruction avec l'ensemble des services de l'Etat concernés par l'instruction est programmée le 9 avril prochain.

6. Journée éco-aquatique du lac de Saint Point : niveau de participation de l'EPAGE en lien avec la reprise du lac et les travaux à venir sur le barrage

Depuis de nombreuses années, la base nautique des Grangettes organise une journée de sensibilisation sur la qualité du lac de Saint-Point et son environnement. Cette journée comporte une opération de nettoyage du lac avec diverses embarcations mises à disposition par la base nautique, et la tenue de stands de sensibilisation à l'environnement.

L'EPAGE participe à cette manifestation et présente ses actions sur un stand dédié : sensibilité du karst, programme LIFE Tourbières, action de gestion et restauration des cours d'eau...

La manifestation se déroulait habituellement en juillet sur la plage des Grangettes. Peu d'acteurs locaux étaient présents, vacances obligent, et il a été proposé de changer la date pour recentrer la manifestation à destination des acteurs locaux et en s'ancrant sur une date événementielle. La journée se déroulera ainsi le 21 juin 2025 (matin : ramassage des déchets ; midi : barbecue partagé ; après-midi : spectacle + stands ; soir : concert).

Compte tenu de la décision de l'EPAGE de reprendre le lac et de la période qui devrait tomber au même moment que l'enquête publique pour la reconstruction du barrage du lac, les élus du bureau conviennent que le maintien de la participation de l'EPAGE à cette manifestation semble assez évident cependant il convient de participer au même niveau que les années précédentes et ne pas communiquer sur le transfert du Lac de Saint Point à l'EPAGE qui ne sera pas encore effectif.

7. Participation à une éventuelle suite de l'opération limitox portée par l'EPAGE Doubs Dessoubre, attentes des Communautés de communes Portes du Haut Doubs et Val de Morteau

Suite au bilan de l'opération LIMITOX à destination des industriels, portée par l'EPAGE Doubs Dessoubre avec un appui financier de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue (11 822 €/an sur 3ans) pour les territoires de la CC du Val de Morteau et la CC des Portes du Haut Doubs, les EPCIs ont exprimé leur attente pour renouveler l'opération selon des modalités à préciser. Pour cela l'EPAGE Doubs Dessoubre a accepté de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau programme (qui doit selon les critères d'aide de l'Agence de l'eau être étendu à tous les producteurs potentiels de toxiques dans l'environnement).

En particulier il convient de définir les rôles respectifs de l'animateur général de la démarche (l'EPAGE Doubs Dessoubre avec ou sans l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue) et des EPCIs volontaires pour assurer en régie la partie des missions qui concerne plus spécifiquement l'accompagnement des entreprises sur leur territoire (diagnostics, connaissance des rejets, appui technique pour évolution des process et/ou

équipement en prétraitement, gestion des produits dangereux, demandes de subventions AERMC, régularisation administrative).

A l'heure actuelle, les Communautés de communes du Pays de Maîche (1 ETP), de Sancey-Belleherbe (0,2 ETP) et du Doubs Baumoï (0,2 ETP) ont manifesté leur intérêt pour une partie de ces missions en régie.

Il convient de préciser les attentes des EPCI situés sur le territoire de l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue (CC Val de Morteau et CC Portes du Haut Doubs) et les moyens humains qu'elles sont prêtes à consacrer à ce programme.

En fonction de cela, le rôle que pourrait jouer l'EPAGE Haut Doubs Haute Loue pourra être précisé, étant entendu qu'aucune inscription budgétaire n'a été prévue pour 2025, le renouvellement de l'opération n'étant pas envisagée initialement.

Sans préjuger aujourd'hui du temps nécessaire, l'élaboration de la future démarche devrait courir sur le dernier semestre 2025, pour une opérationnalité attendue en début d'année 2026. Les demandes d'aides pour les postes en régie au sein des EPCI qui le souhaitent devraient donc être déposées au dernier trimestre 2025 pour une effectivité tout début 2026.

Monsieur Cédric BOLE s'interroge sur l'intérêt qu'une telle opération soit reconduite comme telle, et piloter par un EPAGE. Monsieur Cyril THEVENET confirme, il serait plus pertinent que cela soit porté par les EPCI, pour avoir une plus grande proximité et efficacité auprès des industriels de leur territoire.

Cependant M. BOLE indique la complexité de créer un poste dédié à ce projet au sein de sa communauté de commune. Concernant la Communauté de Communes des Portes du Haut Doubs, Sylvie LE HIR indique que M. CUCHEROUSSET, Président de la CCPHD, souhaite que cette opération soit entièrement portée par l'EPAGE Doubs Dessoubre et n'envisage pas de créer un poste au sein de la CCPHD.

Il est convenu de poursuivre les concertations avec les EPCI et l'EPAGE Doubs Dessoubre pour définir les modalités de ce projet.

8. Questions diverses

Comme chaque année une journée terrain pour les élus va être prévue, il convient de définir une date avant les vacances d'été et il est convenu, pour cela, de transmettre aux membres du bureau un sondage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 et est suivie d'une visite de chantier des travaux de Restauration de La Tanche aux Fins.

Le secrétaire de Séance



Le Président de l'EPAGE
Haut Doubs Haute Loue
Philippe ALPY

